

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Déclaration de Maladie : N° P19- 0015367

**Maladie** Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

4812

Société :

RAM

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom :

LAZRAK SAAD

Date de naissance : 24.04.53.

Adresse :

13 Rue OURKA-HAY SALAM CASA.

Tél. :

06.61.31.86.52

Total des frais engagés : 114.403,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

21/01/2019

Nom et prénom du malade :

LAZRAK SAAD

Age : 66 ans

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

IRC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 21/01/2019.

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/01/2015		2	200	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE ALI KOURANE LAHLALFA - DAR KOUCH Tel. : 22 - 98 52. 54 GSM : 061-88 02 * 19	21/6/19	283,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
N° 23 Lot. Sahel Dar Bouazza	27/06/19	B 60 + P 1 v t	60 DM S
CASABLANCA Sahel Dar Bouazza	27/06/19	B 60 + P 1 v t	60 DM S
Tél. : 06 22 29 25			
Laboratoire Dar Bouazza			
Sahel Dar Bouazza			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

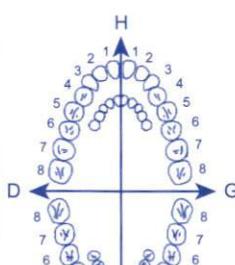
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		H
	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

مركز الملكية الإقسطنطساعية ابن سينا
Centre de Nephrologie Hemodialyse Avicenne.

Dr. Khadija HACHIM

Professeur en Nephrologie - Hemodialyse

Ex Enseignante à la Faculté
de Médecine Casablanca

INP : 091031807



الدكتورة خديجة هاشم

اختصاصية في أمراض الكلى

والتصفية الإقسطنطساعية

أستاذة بكلية الطب بالدار البيضاء سابقا

Casablanca, le

21/6/2019

Lazrak Sowad

160,60

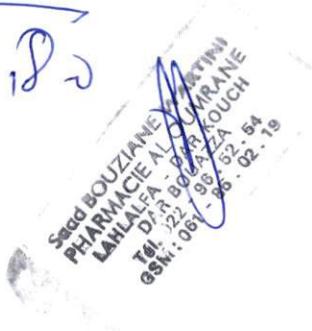
ESal 20Mj 70%

14/6/2019

61,60x2

DAUJ-A 70% 15/6/2019 N° 2

283,80



Docteur HACHIM Khadija
Professeur de Néphrologie - Hemodialyse
Angle Bd. du 9 Avril et Rue Mansard
Tél. 05 22 23 38 35 / 36 - 05 22 99 49 92 - Fax : 05 22 99 49 93



gélules

ogranules
orésistants



לטס 20 - ר'ל
פְּרָזָאַזְוֹלֶאָם
1,54 ₪



LOT 19006
PER MAR 23
PPV 61DH60

61,60

לטס 20 - ר'ל
פְּרָזָאַזְוֹלֶאָם
1,54 ₪

לטס 20 - ר'ל
פְּרָזָאַזְוֹלֶאָם
1,54 ₪



LOT 19009
PER MAR 23
PPV 61DH60

61,60

LOT 18004
PER 09/20
PPV 16009

160,60

مركز الكلية الاصطناعية ابن سينا

Centre de Nephrologie Hemodialyse Avicenne

Dr. Khadija HACHIM

Professeur en Nephrologie - Hemodialyse

Ex Enseignante à la Faculté
de Médecine Casablanca

INP : 091031807



الدكتورة خديجة هاشم

اختصاصية في أمراض الكلى

والتصفية الاصطناعية

أستاذة بكلية الطب بالدار البيضاء سابقا

Casablanca, le

201 61 2019

La Zrak Soud.

Laboratoire Dar Bouazza
N° 23 Lot. Sahel Dar Bouazza
CASABLANCA
Tél. : 05 22 29 27 39

- Mee - creation.

site
AZZ

Dr. Leyla
Médecin B
Laboratoire

Docteur HACHIM Khadija

Professeur de Néphrologie - Hémodialyse

Angle Bd. 9 Avril et Rue Mansard

Tél. : 05 22 23 38 35 / 36 - 05 22 99 49 97

Fax : 05 22 99 49 93

Angle Bd. du 9 Avril et Rue Mansard, Quartier Palmier. Casablanca

Tél. : 05 22 23 38 35 / 36 - 05 22 99 49 92- Fax : 05 22 99 49 93 - E-mail : hachim-khadija@hotmail.fr

مركز الكلية الاصطناعية ابن سينا

Centre de Nephrologie Hemodialyse Avicenne

Dr. Khadija HACHIM

Professeur en Nephrologie - Hemodialyse

Ex Enseignante à la Faculté
de Médecine Casablanca

INP : 091031807



الدكتورة خديجة هاشم

اختصاصية في أمراض الكلى
والتصفية الاصطناعية

أستاذة بكلية الطب بالدار البيضاء سابقا

Casablanca, le

21/01/2018

Lia Zak Soud.

Laboratoire Dar Bouazza
N° 23 Lot Sahel Dar Bouazza
~~CASABLANCA~~
Tél. : 05 22 29 27 39

- Mme - Mésisme.

Docteur HACHIM Khadija
Professeur de Néphrologie - Hemodialyse
Angle Bd. du 9 Avril et Rue Mansard
Tél. 05 22 23 38 35 / 36 - 05 22 99 49 92 - Fax : 05 22 99 49 93 - E-mail : hachim-khadija@hotmail.fr

Facture

N° facture : 2019-1876

Édité le : 27/06/2019 08:19:15

Patient : Mr LAZRAK Saad

Date prélèvement : 27/06/2019

Analyses	Valeur en B	Montant
Urée	30	40,20
Créatininémie	30	40,20
Total B	60	80,40
APB	1,0	25,00
Déplacement		0,00
Remise		45,40
Total		60,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Soixante dirhams ***

Laboratoire Dar Bouazza
 N° 23 Lot. Sahel Dar Bouazza
 CASABLANCA
 Tél. : 05 22 29 27 39

Dar OUAZZA

Facture

N° facture : 2019-1812

Edité le : 21/06/2019 12:32:22

Patient : Mr LAZRAK Saad

Date prélèvement : 21/06/2019

Analyses	Valeur en B	Montant
Urée	30	40,20
Créatininémie	30	40,20
Total B	60	80,40
APB	1,0	25,00
Déplacement		0,00
Remise		45,40
Total		60,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Soixante dirhams ***

Laboratoire Dar Bouazza
 N° 23 Lot Sahel Dar Bouazza
CASABLANCA
Tél. 05 22 29 27 39

Dar *B*ouazza



Casablanca, le 21/06/2019

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 210619-030 Pvt du: 21/06/2019

Nom : Mr LAZRAK Saad

Page : 1 / 1

BIOCHIMIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Urée	: 0,70 g/l	(0,15 - 0,5)	1,54 (20/05/19)
Créatininémie	: 62,71 mg/l	(6,7 - 11,7)	67,10 (20/05/19)

(Technique : Enzymatique (Changement de technique depuis le 03/12/2018))

Nous vous remercions de votre confiance

Dra. BAHRI Leyla
Nº 23 Lot. Sahel Bar Bouazza
CASABLANCA.
Tél. : 05 22 29 27 39



Casablanca, le 27/06/2019

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 270619-008 Pvt du: 27/06/2019

Nom : Mr LAZRAK Saad

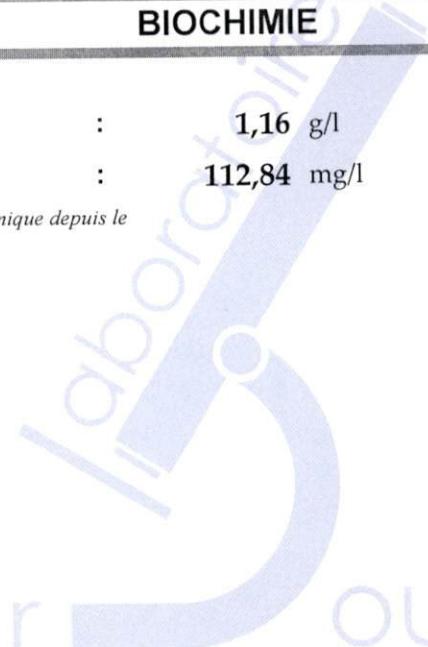
Demandé par Dr : HACHIM KHADIJA

Page : 1 / 1

BIOCHIMIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Urée	: 1,16 g/l	(0,15 - 0,5)	0,70 (21/06/19)
Créatininémie	: 112,84 mg/l	(6,7 - 11,7)	62,71 (21/06/19)

(Technique : Enzymatique (Changement de technique depuis le 03/12/2018))


Dar OUAZZA

Nous vous remercions de votre confiance

Laboratoire Dar Bouazza
N° 23 Lot Sahel, Casablanca
Dr. BAHRI Leyla
CASABLANCA
Tél. : 05 22 29 27 39